

Services-conseils COVID-19



Les mesures sanitaires prises au sein de votre entreprise confirmeront le maintien des services essentiels et la reprise de vos activités!

La COVID-19 change et continuera à **changer profondément nos habitudes de travail**. Comme les mesures de sécurité et les consignes affluent, il peut être difficile de suivre leur **évolution constante**.

Comment se préparer à la reprise des activités

Les entreprises doivent mettre en place des solutions et des stratégies pour assurer une reprise des opérations sécuritaire. Plusieurs points sont à considérer :

- L'évaluation et la gestion des risques propres à votre entreprise;
- Les mesures à mettre en place pour protéger votre personnel et empêcher la contamination croisée dans vos espaces communs (cafétéria, salle de bain, atelier de travail, véhicule partagé, etc.);
- Le réaménagement de votre commerce pour mettre en confiance et assurer la sécurité de vos clients;
- Les mesures supplémentaires à implanter avec votre entreprise d'entretien ménager;
- L'implantation de nouvelles consignes chez vos employés et l'adhésion à ces dernières.

Englobe, un partenaire pour vous guider

L'équipe *Hygiène, santé et sécurité au travail* d'Englobe peut vous aider à répondre à ces questions et à vous accompagner de façon personnalisée selon votre réalité et conformément aux recommandations de l'Agence de la santé publique. Voici une vue d'ensemble des services-conseils offerts en lien avec la COVID-19.

Analyse des risques

Évaluation des risques propres à votre lieu de travail (épidémiologie, partage des postes de travail, prêt d'équipements)

Gestion des risques

Élaboration de protocoles de désinfection

Élaboration de politiques, d'instructions sanitaires et de plans d'intervention d'urgence

Modification des postes de travail incluant l'analyse ergonomique

Identification et procédures de désinfection de l'équipement de protection individuelle (EPI) à porter

Création d'outils de sensibilisation visuels

Formations

*Admissibles à une subvention ***

Formation des gestionnaires et des travailleurs pour la mise en application des nouvelles politiques et procédures

Formation pour l'ergonomie des postes de travail

Formation sur la protection respiratoire

Évaluation et rétroaction

Élaboration de grilles de conformité

Audits

** Les formations sont admissibles à un programme gouvernemental, le [PACME-COVID-19](#) et les frais peuvent être admissibles à 100% et le salaire des participants jusqu'à 25\$/h.

Contactez-nous

Vanessa-Aimée Martin
418-962-9878

Marc-Antoine Pageau
418-296-2626, p. 161107

Englobecorp.com

